

- 
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
  - ❖ Environ une douzaine de citoyens étaient présents.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée un peu après 22 h.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

1. **Ouverture de la séance**
  - Adoption de l'ordre du jour
  - Présentation des participants
2. **Retour sur les questions**
3. **Retour sur les travaux de démantèlement du pont Saint-Jacques**
4. **Mesures de contrôle de la poussière et du bruit**
5. **Concepts d'aménagements paysagers**
6. **Retour sur les travaux de KPH Turcot**
  - Construction de la nouvelle sortie Atwater
  - Fermeture de fin de semaine – rue Notre-Dame Ouest
  - Réouverture de la rue Saint-Rémi
  - Fermeture de l'avenue Greene
  - Travaux sur la rue Notre-Dame Ouest
  - Pont du canal de Lachine
  - Ouverture de la nouvelle sortie De La Vérendrye
  - Différentes fermetures de fins de semaine
7. **Suivi du plan d'intervention de la Ville de Montréal**
8. **Période de questions**
9. **Clôture de la rencontre**

---

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 27 septembre 2016

## Liste des participants

<b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>	
M. Mauricio Garzon-Beltran	
M. Samuel Bergeron	
Mme Vivianne Rochon	
Mme Clélia Sève	
<b><i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i></b>	
<i>Direction du projet Turcot</i>	
M. Stéphane Audet	Directeur adjoint de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
Mme Sandra Sultana	Directrice adjointe du projet Turcot
Mme Cynthia Martin	Conseillère en communication
<b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
M <sup>me</sup> Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>	
M <sup>me</sup> Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
M. Dominic Plamondon	Coordination projet Turcot - Arrondissement du Sud-Ouest
<b><i>Octane Stratégies (OS)</i></b>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

## Retour sur les questions du dernier comité

- Nettoyage des rues situées près du chemin de la Côte-Saint-Paul, dont la rue Sainte-Marie.

**David Maréchal (KPHT)** - Il souligne que depuis la demande faite au dernier comité, les camions de nettoyage passent une fois par jour sur les rues adjacentes au chemin de la Côte-Saint-Paul.

- Utilisation d'écrans verts dans le projet.

**Stéphane Audet (MTMDET)** - Il explique que la mise en place d'écrans de type végétal, par exemple les écrans constitués de Saules, a été écartée dans le cadre du projet, l'espace nécessaire n'étant pas disponible. Il souligne que les écrans antibruit, à l'exception de celui situé à Montréal-Ouest, sont situés sur le dessus de murs de soutènement. Il est donc impossible de mettre en place les installations nécessaires à ce type de mur (bac de terre + saules). Il ajoute que la durabilité de ce type d'écrans ne semble pas assurée pour l'instant, selon les observations qui ont été faites dans différents projets-pilotes : durée de vie des saules, sensibilité aux maladies et parasites, durabilité de la structure, milieu difficile (sel et proximité avec l'autoroute).

<b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il suggère l'utilisation de plantes grimpantes sur les murs.	
---	--

- Asphaltage et marquage sur la rue De Courcelle.

**Stéphane Audet (MTMDET)** - Il mentionne que l'asphaltage de la rue De Courcelle par le CN a été réalisé les 8 et 9 août dernier.

- Passerelle verte et piste cyclable au bas de la falaise Saint-Jacques.

**Stéphane Audet (MTMDET)** - Il souligne qu'il a été demandé lors du dernier comité de revenir sur la passerelle verte. Il explique que dans le projet Turcot dévoilé publiquement en novembre 2010, il y avait effectivement une dalle-parc (passerelle verte) passant au-dessus des voies ferrées et de l'autoroute 20 parmi les images d'inspiration présentées. Il mentionne que le projet était alors à une phase préliminaire et qu'il a été raffiné depuis et le concept de dalle-parc a été laissé de côté en raison de son coût élevé et de la complexité technique. Il ajoute que l'aménagement d'une bande verte d'une largeur moyenne de 30 mètres au pied de la falaise Saint-Jacques est bien prévu au projet et qu'un comité de travail est en place avec la Ville de Montréal afin d'établir un concept d'aménagement préliminaire. La population sera par la suite consultée.

<b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande s'il y a un lien cyclable entre la falaise et la piste cyclable du canal Lachine.	<b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il le réfère à la carte du projet afin de prendre connaissance de tous les liens cyclables prévus.
---	---

- Marquage sur le chemin de la Côte-Saint-Paul (Ville de Montréal)

**Dominic Plamondon (VdM)** – Il soutient que depuis le dernier comité, le marquage a été refait sur le chemin de la Côte-Saint-Paul. Il ajoute qu'un resurfaçage est aussi prévu dans le secteur.

## Retour sur les questions (marche dans Saint-Henri)

Le 3 août dernier, des représentants du Ministère, de KPH Turcot, de la Ville de Montréal et de la députée Dominique Anglade ont été marcher dans le secteur de la rue De Richelieu avec trois membres du comité de bon voisinage afin de faire un bilan sur les travaux en cours et à venir dans le secteur, des mesures d'atténuation mises en place pour le contrôle du bruit et de la poussière et entendre leurs préoccupations et suggestions. Certaines questions et suggestions ont été soulevées lors de cette visite.

- Possibilité d'améliorer la façon de nettoyer les rues.

**David Maréchal (KPHT)** - Il maintient qu'actuellement un camion à eau et un camion balai passent tous les jours dans le secteur ce qui permet de diminuer l'impact de la poussière.

- Augmentation de la fréquence de nettoyage des trottoirs.

**David Maréchal (KPHT)** - Il mentionne que les trottoirs sont nettoyés une fois par semaine. Il indique qu'une demande a été faite au sous-traitant afin de trouver une méthode plus efficace. **Il ajoute que de nouvelles machineries seront testées à la fin de la semaine et qu'il fera un retour sur les résultats.**

- Échéancier pour la stabilisation du remblai à l'arrière de la rue De Richelieu.

**David Maréchal (KPHT)** - Il soutient que la stabilisation du remblai à l'arrière de la rue De Richelieu devrait se faire d'ici la fin septembre avec l'étendage de terre végétale et l'ensemencement.

- Plantation de vignes dans l'aménagement paysager déjà réalisé dans le secteur de la rue De Richelieu

**Stéphane Audet (MTMDET)** - Il mentionne qu'après vérification, 10 plants de vigne ont bien été plantés dans la partie ouest de l'aménagement. Il ajoute que pour la partie est de l'aménagement, il n'y a pas de vigne, puisque des arbres et des graminées ont été plantés.

- Information pour les nouveaux résidents dans le secteur du projet

**Stéphane Audet (MTMDET)** - Il souligne qu'il a été suggéré d'informer les nouveaux résidents des quartiers avoisinant Turcot concernant le projet et les moyens d'information. Il ajoute que le Ministère fera quelque chose en ce sens au cours des prochaines semaines.

- Information pour les citoyens habitant sur la route de camionnage

**Stéphane Audet (MTMDET)** - Il explique que le Ministère est actuellement en train de regarder la meilleure façon d'aviser ces résidents.

## Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

## Mesures de contrôle de la poussière et du bruit par KPH Turcot

### Période de questions sur la présentation

<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il indique que plusieurs résidents de Saint-Henri se sont plaints sur les médias sociaux d’être malades à cause de la poussière en lien avec les travaux. Il veut savoir si cela est possible et s’il y a des contaminants dans l’air.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> - Il fait référence à la présentation faite par l’experte de la Ville de Montréal lors de la dernière rencontre. Il indique que les sols utilisés sont faiblement contaminés et ne représente donc aucun risque pour la santé. Il conclut en soulignant que selon les données qu’ils ont en mains, rien ne porte à croire qu’il y a des risques pour la santé, mais qu’assurément, la poussière peut être dérangeante et qu’il ne peut pas juger de chaque cas particulier, n’étant pas médecin.</p>
--	--

## Concepts d’aménagements paysagers par KPH Turcot

### Période de questions sur la présentation

<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Dans la présentation, il demande où sont les aménagements pour le boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue et le pied de la falaise Saint-Jacques.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle explique que ces aménagements ne sont pas prévus au contrat de KPHT. Elle ajoute qu’ils font partie de la 2<sup>e</sup> phase d’aménagement effectuée par la Ville de Montréal et le Ministère.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande si un budget est prévu pour ces aménagements et quand les travaux seront réalisés.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il affirme que les budgets sont prévus pour l’aménagement. Il ajoute que les travaux seront réalisés après les travaux de KPHT soit pas avant 2020.</p>
<p><b>Vivianne Rochon (CMC)</b> – Elle demande s’ils vont s’assurer que les plantations prévues ne nuisent pas à la sécurité.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle indique que les vérifications (type d’arbres et plantations) sont choisies et aménagées tout en prenant en considération la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il aimerait savoir quelle est la largeur de la bande de végétation prévue au sud des voies de l’autoroute 20.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> - Il explique qu’il y aura une butte aménagée avec des plantations d’arbres qui longera le côté sud de l’autoroute 20.</p>

	Pour la largeur de la bande de végétation, il indique que des vérifications seront effectuées.
<b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande s’il est possible de bonifier la végétation au niveau de la route 136.	<b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle explique que les végétaux sont assez limités dans ce secteur en raison de l’espace disponible, de la présence de murs de soutènement et de l’utilisation de styromousse pour la construction de l’autoroute.
<b>Citoyen</b> – Il demande qui s’occupe des aménagements après la plantation.	<b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il explique qu’il y a une garantie de 2 ans de l’entrepreneur sur tout ce qui est planté. Il ajoute que par la suite, tout dépendants du lieu de plantation, les aménagements sont entretenus par l’Arrondissement ou le Ministère. Le détail pour l’entretien de chaque secteur n’est pas encore disponible.

## Retour sur les travaux de KPH Turcot

### Questions des membres durant la présentation

<b>Samuel Bergeron (CMC)</b> – Il demande pourquoi la piste cyclable doit traverser le chemin de la Côte-Saint-Paul et pourquoi elle n’a pas été transférée à droite du canal.	<b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle dit que la question a été soulevée plusieurs fois lors des comités précédents. Elle explique qu’il y a des travaux et des accès pour le chantier de KPHT du côté sud, que toutes les avenues ont été étudiées et qu’il n’y a pas d’autre possibilité que de traverser le chemin de la Côte-Saint-Paul. Elle ajoute toutefois que la circulation sera à sens unique.
<b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il indique qu’il y a un graffiti sur le nouveau mur de soutènement près de Rose-de-Lima.	<b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il prend l’information en note et assure qu’il y aura une vérification.

### Période de questions

<b>Citoyen</b> - Il demande pourquoi la station de suivi du climat sonore sur la rue Agnès a été retirée alors que les travaux viennent tout juste de commencer de ce secteur.	<b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> - Elle indique que des vérifications seront faites à ce sujet.
<b>Citoyenne</b> – Elle dit habiter sur la rue De Richelieu	<b>David Maréchal (KPHT)</b> - Il explique les

<p>et indique qu'ils sont fortement incommodés lorsqu'il y a des travaux de nuit. Elle souligne qu'il y a eu des dépassements sonores (vue sur la console en ligne). De plus, elle indique ne jamais avoir reçu l'avis distribué en porte-à-porte pour aviser des travaux de nuit à venir et déplore le délai de 4 jours entre la distribution de l'avis et le début des travaux.</p>	<p>prochaines phases à venir dans le secteur et indique qu'à la suite des dépassements de bruit, des mesures supplémentaires ont été prises sur le terrain.</p> <p><b>Cynthia Martin (MTMDET)</b> - Elle indique qu'un avis a bien été distribué dans le secteur. Elle invite la citoyenne à lui laisser son adresse afin de faire des vérifications. Elle souligne que le Ministère avise les citoyens des travaux de nuit lorsque les dates sont confirmées.</p>
<p><b>Isabelle Gautrin, attachée politique de la députée provinciale de Saint-Henri - Sainte-Anne Dominique Anglade</b> – Elle explique que plusieurs écoles se trouvent sur la route de camionnage et demande si des mesures spéciales ont été mises en place pour la rentrée scolaire en septembre. Elle propose par exemple de la sensibilisation auprès des camionneurs.</p> <p><b>Clévia Sèves (CMC)</b> – Elle souligne la situation particulière de l'école secondaire James-Lyng située sur la rue Notre-Dame Ouest près des travaux.</p>	<p><b>Dominic Plamondon (VdM)</b> – Il mentionne l'ajout de brigadiers pour les écoles primaires et le rafraîchissement du marquage ainsi que des interventions scolaires pour les écoles secondaires.</p> <p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle indique prendre en note la demande de sensibilisation des camionneurs.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il se dit mécontent de l'utilisation d'alarmes de recul la nuit. Il déplore que des travaux de maintien sous l'autoroute soient faits de nuit au lieu de jour. Il demande à ce que le Ministère agisse afin de trouver une alternative aux alarmes.</p> <p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande que le Ministère fasse une demande spéciale à la CNESST pour enlever les alarmes de nuit.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Concernant les alarmes de recul, elle explique que plusieurs options ont déjà été regardées, mais que pour l'instant, rien de satisfaisant au niveau de la sécurité des travailleurs n'a été trouvé.</p> <p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il indique qu'il fera des vérifications concernant les travaux de maintien.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> - Elle ajoute que le Ministère fera des démarches auprès de la CNESST concernant les alarmes de recul.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il dit qu'il y a beaucoup de poussière dans le secteur de la rue Saint-Amboise. Il demande s'il y a des mesures qui sont prises dans le secteur pour mesurer le niveau de poussière.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle pense que la poussière vient probablement des travaux du pont Champlain. Elle lui propose de prendre ses coordonnées et elle fera le suivi.</p>

<p><b>Samuel Bergeron (CMC)</b> – Il se plaint de la poussière dans le secteur des Tanneries.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il confirme que des climatiseurs ont été fournis par un entrepreneur dans le secteur du pont Saint-Jacques. Il ajoute que cette mesure particulière touche quelques logements sur la rue Saint-Jacques à cause de la situation exceptionnelle.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande si c'est vrai que des climatiseurs ont été fournis dans NDG.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle souligne que le Ministère et la Ville travaillent pour développer l'interface et que les données devraient être en ligne dans les prochaines semaines.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande quand les données sur la qualité de l'air seront disponibles en ligne.</p>	

## Présentation : suivi du plan d'intervention de la Ville de Montréal par Dominic Plamondon, chargé du projet Turcot pour l'Arrondissement du Sud-Ouest

La présentation est disponible dans la section [Comité bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

### Période de questions sur la présentation

<p><b>Clévia Sèves (CMC)</b> – Elle propose un lien nord-sud de la piste cyclable sur l'avenue Atwater jusqu'au boulevard De Maisonneuve.</p>	<p><b>Dominic Plamondon (VdM)</b> – Elle réfère au plan dans la présentation et souligne que l'avenue Atwater n'est pas privilégié, mais plutôt le lien par la rue Guy.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande s'il y a aussi une possibilité du côté de la rue Greene?</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle ajoute que présentement la priorité est donnée à la rue Guy. Elle explique qu'il y a plusieurs problématiques de circulation du côté de la rue Greene, donc que ce n'est pas prévu pour l'instant.</p>
<p><b>Vivianne Rochon (CMC)</b> – Elle mentionne la problématique de vitesse rue St-Amboise au niveau de la rue De Courcelle.</p>	<p><b>Dominic Plamondon (VdM)</b> – L'information est prise en note.</p>
<p><b>Samuel Bergeron (CMC)</b> – Il propose une piste cyclable de St-Henri jusqu'à Square-Victoria au centre-ville.</p>	<p><b>Dominic Plamondon (VdM)</b> – Il souligne que ce n'est pas en lien avec les travaux dans le secteur. Il dit qu'il faudrait voir du côté de Transport actif pour savoir ce qui est prévu au centre-ville.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il propose que la piste cyclable continue sur Saint-Jacques jusqu'à Saint-Rémi.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle souligne que ce n'est pas prévu dans le cadre du projet Turcot, mais que la Ville prévoit faire une demande ultérieurement pour le développement de pistes cyclables sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine.</p>



<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il demande à ce que le passage piéton dans le secteur du métro St-Henri et de la caserne de pompier soit remis en place. Il demande de refaire le marquage et de poursuivre la piste cyclable jusqu’au métro St-Henri.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle explique qu’il y a présentement une étude de faisabilité en cours dans le secteur.</p>
<p><b>Mauricio Garzon-Beltran (CMC)</b> – Il propose au Ministère de mettre en place un radar photo dans les zones de 30 km près des écoles.</p>	<p><b>Stéphane Audet (MTMDET)</b> - Il mentionne que le réseau local est sous juridiction municipale.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle dit qu’elle fera le suivi auprès du service de police pour la rentrée scolaire.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle demande s’il y aura une piste cyclable sur la rue de l’Église jusqu’à Verdun. Elle ajoute que l’intersection De La Vérendrye est problématique.</p>	<p><b>Dominic Plamondon (VdM)</b> – Il confirme qu’il y aura une piste cyclable jusqu’à De La Verendrye en 2017. Il souligne qu’il y aura marquage au sol au niveau du boulevard De La Vérendrye, mais que rien d’autre n’est prévu pour l’instant.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle dit que les gens de l’Arrondissement sont conscients que l’intersection est dangereuse et que des solutions sont présentement à l’étude.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il constate que les axes nord-sud n’existent pas pour les cyclistes. Il demande une piste sur l’avenue Atwater.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle prend en note sa demande. Elle dit qu’elle sera transmise à Transport actif, mais que ce qui est présenté ici est seulement ce qui est prévu dans le cadre du projet Turcot.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il se stationne sur le chemin de la Côte-Saint-Paul pour se rendre à la piscine du Complexe récréatif Gadbois et il demande si des stationnements seront coupés sur le chemin de la Côte-Saint-Paul pour les travaux à venir.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle indique que moins de 50 % des stationnements seront coupés.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle souligne que durant les travaux, la Ville a une entente avec l’école secondaire James-Lyng pour des places de stationnement pour les personnes qui se rendent au Complexe récréatif Gadbois. Elle ajoute qu’à la fin des travaux, près de 300 places de stationnement seront disponibles près du Complexe récréatif Gadbois.</p>

**Prochaine rencontre du comité : 27 septembre 2016**